



Capacités	Notions clés
Repérer les différentes informations, les reformuler et les synthétiser Contextualiser le récit Identifier les caractéristiques du récit réaliste.	Personne et personnage * histoire/Histoire * espace et temps * fiction/réalité *réalisme et effets de réel *

Document 1, résumé de la vie de Claude Gueux, *Claude Gueux*, coll. « Gf Etonnants classiques », éditions Flammarion, 2002.

Le véritable Claude Gueux (1804-1832)

Claude Gueux voit le jour dans une famille pauvre de la Côte-d'Or. Il perd sa mère alors qu'il a douze ans et son père meurt en prison à Clairvaux. Claude vit d'expédients et se retrouve condamné et incarcéré plusieurs fois pour de petits délits. En 1818, il est condamné à un an de prison pour avoir volé un sac d'avoine. En 1823, lors d'une autre incarcération à Clairvaux (cinq ans pour le vol de vêtements), il participe à une révolte des détenus qui l'oppose une première fois au gardien chef Delacelle. Claude Gueux occupe de nombreux emplois mais de façon temporaire et précaire. Les informations à ce sujet sont sujettes à caution. Sa personnalité est complexe : il affirme être illettré mais pourtant écrit et se montre habile orateur.

Il retrouve Delacelle en 1829, lorsqu'il est de nouveau incarcéré, pour huit ans, parce qu'il a volé un cheval. Lors de ce séjour, il fait la connaissance de Félix Legrand, surnommé Albin, un détenu condamné pour vol avec qui il entretient une relation homosexuelle. Claude Gueux bénéficie déjà de l'admiration des autres détenus et de leur soutien. L'adoration dont il fait l'objet est égale à la haine que lui voue Delacelle. Celle-ci s'est accumulée au cours de plusieurs séjours de Claude Gueux à Clairvaux et ses racines sont plus profondes que le roman d'Hugo ne le laisse entrevoir. Le conflit de Claude Gueux avec le gardien chef s'exacerbe jusqu'au meurtre : en novembre 1831, après de nombreuses tentatives d'évasion, Claude Gueux tue Delacelle. Le crime provoque la joie des détenus. Claude Gueux apparaît comme le martyr qui se dévoue pour le bien des autres ; il est si populaire auprès des prisonniers que le gouvernement n'ose le faire exécuter devant eux, craignant une révolte. Il est décapité à Troyes, le 1^{er} juin 1832.

Document 2, L'affaire Claude Gueux, La gazette des tribunaux, mars 1832.

Il résulte de l'acte d'accusation que depuis longtemps Gueux nourrissait une haine profonde contre le sieur Delacelle, gardien en chef de la maison centrale de Clairvaux ; que, quinze jours avant l'assassinat, il avait confié ses horribles projets ; qu'enfin, le 4 novembre dernier, s'étant emparé avec une rare adresse d'une petite hache dans l'atelier des menuisiers, il l'avait tenue cachée dans son pantalon jusqu'à l'heure de ronde, qu'alors il avait frappé de cinq coups mortels le sieur Delacelle qui expira le soir même. En conséquence, accusation de meurtre avec préméditation et guet-apens, étant en état de récidive. Telle est donc l'affreuse position de l'accusé, qu'en supposant la réponse négative du jury sur les deux questions aggravantes, ce fatal état de récidive appelle inévitablement sur sa tête la peine de mort.

Document 3, La prison de l'Abbaye de Clairvaux



Il y a sept ou huit ans, un homme nommé Claude Gueux, pauvre ouvrier, vivait à Paris.[...] L'homme vola.

L'homme fut envoyé faire son temps à la maison centrale de Clairvaux. Clairvaux, abbaye dont on a fait une bastille, cellule dont on a fait un cabanon, autel dont on a fait un pilori. Quand nous parlons de progrès, c'est ainsi que certaines gens le comprennent et l'exécutent. Voilà la chose qu'ils mettent sous notre mot.

Poursuivons. [...]

Nous avons dit qu'une fois arrivé à Clairvaux, Claude Gueux fut numéroté dans un atelier et rivié à une besogne. Le directeur de l'atelier fit connaissance avec lui, le reconnut bon ouvrier, et le traita bien. Il paraît même qu'un jour, étant de bonne humeur, et voyant Claude Gueux fort triste, car cet homme pensait toujours à celle qu'il appelait *sa femme*, il lui conta, par manière de jovialité et de passe-temps, et aussi pour le consoler, que cette malheureuse s'était faite fille publique. Claude demanda froidement ce qu'était devenu l'enfant. On ne savait. [...]

En moins de trois mois donc, Claude était devenu l'âme, la loi et l'ordre de l'atelier. Toutes ces aiguilles tournaient sur son cadran. Il devait douter lui-même par moments s'il était roi ou prisonnier. C'était une sorte de pape captif avec ses cardinaux.

Et, par une réaction toute naturelle, dont l'effet s'accomplit sur toutes les échelles, aimé des prisonniers, il était détesté des geôliers. Cela est toujours ainsi. La popularité ne va jamais sans la défaveur. L'amour des esclaves est toujours doublé de la haine des maîtres.[...]

Le condamné Pernot aborda Claude, qui se promenait seul et pensif, laissant les autres prisonniers s'ébattre dans un petit carré de soleil à l'autre bout de la cour.

— Eh bien ! Claude, à quoi songes-tu ? tu parais triste.

— *Je crains*, dit Claude, *qu'il n'arrive bientôt quelque malheur à ce bon M. D.*

Il y a neuf jours pleins du 25 octobre au 4 novembre.[...]

Le 4 novembre arriva.[...]

— Qui est-ce qui a une hache à me prêter ? dit-il.

— Pourquoi faire ? lui demanda-t-on.

Il répondit :

— C'est pour tuer ce soir le directeur des ateliers.[...]

L'atelier où ceci se passait était une salle oblongue, un long parallélogramme percé de fenêtres sur ses deux grands côtés, et de deux portes qui se regardaient à ses deux extrémités. Les métiers étaient rangés de chaque côté près des fenêtres, les bancs touchant le mur à angle droit, et l'espace resté libre entre les deux rangées de métiers formait une sorte de longue voie qui allait en ligne droite de l'une des portes à l'autre et traversait ainsi toute la salle. [...]

Alors Claude jeta la hache et cria : *À l'autre maintenant !* L'autre, c'était lui. On le vit tirer de sa veste les petits ciseaux de « sa femme, » et, sans que personne songeât à l'en empêcher, il se les enfonça dans la poitrine. La laine était courte, la poitrine était profonde. Il y fouilla longtemps et à plus de vingt reprises en criant — *Coeur de damné, je ne te trouverai donc pas !* — Et enfin il tomba baigné dans son sang, évanoui sur le mort.

Lequel des deux était la victime de l'autre ?

Fil rouge : vous commencez à compléter le dossier de votre client en remplissant son casier judiciaire.

Pièce du dossier d'instruction n°1.

Quelle première impression vous laisse votre client ?

Séquence 2 – Objet d'étude : Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques

Séance 1 / Du fait divers à la nouvelle, une œuvre réaliste ?

Capacités	Notions clés
Repérer les différentes informations, les reformuler et les synthétiser Contextualiser le récit Identifier les caractéristiques du récit réaliste.	Personne et personnage * histoire/Histoire * espace et temps * fiction/réalité *réalisme et effets de réel \$

Étudiez **l'ensemble des documents** et complétez le tableau suivant.

	Biographie	Gazette des tribunaux	Extrait 1
Qui ?	Claude Gueux, le délinquant Delacelle, gardien chef de la prison de Clairvaux Albin, co-détenu et amant de Claude Gueux		
Quoi ?			
Où ?	Prison de Clairvaux		
Quand ?	Novembre 1831		

Comment ?			
Pourquoi ?			

Montrez sur quels éléments Victor Hugo s'appuie sur une histoire vraie pour construire son roman.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Définition du mot réalisme, Larousse.

- Attitude qui tient compte de la réalité telle qu'elle est : Faire preuve de réalisme dans un cas difficile.
- Caractère de ce qui est une description objective de la réalité, qui ne masque rien de ses aspects les plus crus : Ce film est d'un réalisme effrayant.
- Tendance littéraire et artistique du XIX^e s., qui privilégie la représentation exacte, tels qu'ils sont, de la nature, des hommes, de la société.
- Doctrine qui affirme que la connaissance du réel constitue le réel lui-même, que cette connaissance soit la seule réalité ou qu'à côté d'elle figure une autre réalité, l'objet auquel elle s'applique.

A l'aide de l'étude précédente et de la définition, précisez les caractéristiques du récit réaliste .

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Séquence 2 – Objet d'étude : Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques Séance 2 / Un délit de « sale gueule » ?	
Capacités	Notions clés
Mesurer comment un personnage se construit à travers des mots, des attributs	Personne et personnage * héros/antihéros * narration/narrateur * question des tonalités * regard de l'auteur sur ses personnages *

Interroger les tensions entre personne et personnage
Analyser des procédés littéraires, des procédés de caractérisation

Document 1, Rapport de Salaville, directeur de la prison centrale de Clairvaux, 09 novembre 1831.

Gueux Claude né à Chassagne département de la Côte d'Or est un homme d'environ 27 ans de formes athlétiques et dont les traits sont fortement prononcés, son caractère est sombre, il a une intelligence médiocre, une âme ardente et beaucoup d'orgueil. Il est né dans la misère et d'après plusieurs conversations que j'ai eues avec lui il m'a paru qu'il ne prendrait jamais son parti de cette position dans laquelle l'avait placé la fortune. Son père qu'il paraissait aimer tendrement est mort à Clairvaux où il était détenu pour vol ; de sorte qu'on peut croire que dès son âge le plus tendre, il a été élevé dans le mépris des lois et la haine de la société.

Document 2, *La Gazette des tribunaux*, mars 1832.

On sait que Claude Gueux n'est pas un criminel vulgaire, que déjà trois fois il a été détenu pour crime à Clairvaux, que déjà, en 1828, il a tenté d'assassiner le malheureux gardien à l'aide de son propre sabre ; on sait que depuis son arrivée dans les prisons de Troyes, Claude Gueux a dirigé un plan d'évasion aussi hardi qu'habile ; que cet homme qui semble jouir au crime et n'y chercher que la célébrité, a le même jour menacé de tuer tous ses juges sur leurs sièges, et livré de son propre mouvement un couteau échappé à toutes les recherches.

Gueux est revêtu de la triste livrée de Clairvaux ; sa stature est élevée, ses épaules larges, ses membres nerveux. Sa figure est douce et régulière ; mais dans ses yeux errants sans cesse on remarque quelque chose de sombre qui déjà justifierait l'accusation si les terribles pièces à conviction n'étaient pas là pour l'expliquer.

Extrait 2, *Claude Gueux*, Victor Hugo

L'ouvrier était capable, habile, intelligent, fort maltraité par l'éducation, fort bien traité par la nature, ne sachant pas lire et sachant penser. [...]

Claude Gueux, honnête ouvrier naguère, voleur désormais, était une figure digne et grave. Il avait le front haut, déjà ridé, quoique jeune encore, quelques cheveux gris perdus dans les touffes noires, l'œil doux et fort puissamment enfoncé sous une arcade sourcilière bien modelée, les narines ouvertes, le menton avancé, la lèvre dédaigneuse. C'était une belle tête. On va voir ce que la société en a fait.

Il avait la parole rare, le geste peu fréquent, quelque chose d'impérieux dans toute sa personne et qui se faisait obéir, l'air pensif, sérieux plutôt que souffrant.

Extrait 3, *Claude Gueux*, Victor Hugo, I.38-60.

Celui-là était lui-même une variété dans l'espèce, un homme bref, tyrannique, obéissant à ses idées, toujours à courte bride sur son autorité ; d'ailleurs dans l'occasion bon compagnon, bon prince, jovial même et raillant avec grâce ; dur plutôt que ferme ; ne raisonnant avec personne, pas même avec lui ; bon père, bon mari sans doute, ce qui est devoir et non vertu ; en un mot, pas méchant, mauvais. C'était un de ces hommes qui n'ont rien de vibrant ni d'élastique, qui sont composés de molécules inertes, qui ne résonnent au choc d'aucune idée, au contact d'aucun sentiment, qui ont des colères glacées, des haines mornes, des emportements sans émotion, qui prennent feu sans s'échauffer, dont la capacité calorique est nulle, et qu'on dirait souvent faits de bois ; ils flambent par un bout et sont froids par l'autre. La ligne principale, la ligne diagonale du caractère de cet homme, c'était la ténacité. Il était fier d'être tenace, et se comparait à Napoléon. Ceci n'était qu'une illusion d'optique. Il y a nombre de gens qui en sont dupes et qui, à certaine distance, prennent la ténacité pour de la volonté, et une chandelle pour une étoile. Quand cet homme donc avait une fois ajusté ce qu'il appelait sa volonté à une chose absurde, il allait tête haute et à travers toute broussaille jusqu'au bout de la chose absurde. L'entêtement sans l'intelligence, c'est la sortie soudée au bout de la bêtise et lui servant de rallonge. [...]

Voilà de quoi était fait le briquet avec lequel la société frappait chaque jour sur les prisonniers pour en tirer des étincelles.

Extrait 4, *Claude Gueux*, Victor Hugo,

Un jour, Claude venait de dévorer sa maigre pitance, et s'était remis à son métier, croyant tromper la faim par le travail. Les autres prisonniers mangeaient joyeusement. Un jeune homme, pâle, blanc, faible, vint se placer près de lui. Il tenait à la main sa ration, à laquelle il n'avait pas encore touché, et un couteau. Il restait là debout, près de

Claude, ayant l'air de vouloir parler et de ne pas oser. Cet homme, et son pain, et sa viande, importunaient Claude.

- Que veux-tu ? dit-il enfin brusquement.
- Que tu me rendes un service, dit timidement le jeune homme.
- Quoi ? reprit Claude.
- Que tu m'aides à manger cela. J'en ai trop.

Une larme roula dans l'oeil hautain de Claude. Il prit le couteau, partagea la ration du jeune homme en deux parts égales, en prit une, et se mit à manger.

- Merci, dit le jeune homme. Si tu veux, nous partagerons comme cela tous les jours.
- Comment t'appelles-tu ? dit Claude Gueux.
- Albin.
- Pourquoi es-tu ici ? reprit Claude.
- J'ai volé.
- Et moi aussi, dit Claude.

Ils partagèrent en effet de la sorte tous les jours :

Claude Gueux avait trente-six ans, et par moments il en paraissait cinquante, tant sa pensée habituelle était sévère. Albin avait vingt ans, on lui en eût donné dix-sept, tant il y avait encore d'innocence dans le regard de ce voleur. Une étroite amitié se noua entre ces deux hommes, amitié de père à fils plutôt que de frère à frère. Albin était encore presque un enfant ; Claude était déjà presque un vieillard.

Ils travaillaient dans le même atelier, ils couchaient sous la même clef de voûte, ils se promenaient dans le même préau, ils mordaient au même pain. Chacun des deux amis était l'univers pour l'autre. Il paraît qu'ils étaient heureux.

Fil rouge : Imaginez votre première rencontre avec votre client. Vous découvrez, assis à la table du parloir, cet homme qui doit être jugé pour meurtre. Dressez son portrait.

Pièce du dossier d'instruction n°2.

Séquence 2 – Objet d'étude : Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques

Séance 2 / Un délit de « sale gueule » ?

Capacités

Notions clés

<p>Mesurer comment un personnage se construit à travers des mots, des attributs</p> <p>Interroger les tensions entre personne et personnage</p> <p>Analyser des procédés littéraires, des procédés de caractérisation</p>	<p>Personne et personnage * héros/antihéros *</p> <p>narration/narrateur * question des tonalités *</p> <p>regard de l'auteur sur ses personnages *</p> <p>Personnage principal/personnage secondaire *</p>
---	---

Complétez le tableau ci-dessous.

	Rapport du directeur	Gazette des tribunaux	Extrait 2
Portrait physique			
Portrait moral			

Quels points communs constatez-vous entre ces différents portraits ? Quelles différences ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les auteurs de ces documents ne nous présentent pas Claude Gueux de la même manière. Pourquoi selon vous ? Interrogez-vous sur les notions d'objectivité et de subjectivité.

.....

.....

.....

.....

.....

.....
.....
Lisez **l'extrait 3**.

Comment Victor Hugo utilise-t-il le portrait du directeur pour mettre en valeur Claude Gueux ? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur la comparaison avec le portrait de Claude Gueux de l'extrait 2 pour étudier les oppositions et le type de vocabulaire choisi (mélioratif, péjoratif).
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Rappel :

Les figures d'opposition

a. L'antithèse

L'antithèse rapproche deux mots dans une relation d'**opposition** au sein d'une phrase. Elle souligne un contraste, un désaccord ou un dilemme entre deux termes.

Ex. : « Quel ennemi choisir, d'un **époux** ou d'un **frère** ?
La **nature** ou l'**amour** parle pour chacun d'eux. »
(Pierre Corneille, *Horace*, 1640.)

b. L'oxymore

L'oxymore associe deux termes qui **s'excluent** ordinairement, afin de concilier leur sens. Il souligne l'apparence paradoxale du propos.

Ex. : « Cette **obscur** **clarté** qui tombe des étoiles. »
(Pierre Corneille, *Le Cid*, 1637.)

c. Le paradoxe

On appelle paradoxe un raisonnement qui **contredit** une idée généralement **admise**. Il produit un effet de surprise et est porteur de vérité.

Ex. : « Adieu ! je vais chercher

Lisez **l'extrait 4**

Comparez le portrait d'Albin à celui de CG pour repérer les ressemblances et les différences entre ces deux personnages.
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
Quelles relations existent entre les deux personnages ?
.....
.....
.....
.....

En quoi ce portrait vient-il encore renforcer la **stratégie de l'auteur** pour rendre Claude Gueux plus « aimable » aux yeux du lecteur ?
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

En conclusion : Comment le récit peut-il de manière implicite ou explicite orienter la perception des personnages ?
.....
.....
.....
.....
.....

Étude de la langue : la caractérisation du nom

Caractériser, c'est **attribuer une ou plusieurs caractéristiques à un être animé ou inanimé**, afin d'en donner une représentation plus précise, et ce, à l'aide de plusieurs procédés grammaticaux.

1. Caractériser à l'aide d'un attribut

1.1 L'attribut du sujet

Il attribue une caractéristique au sujet du verbe.

Ex. *Gueux Claude [...] est un homme d'environ 27 ans.*

1.2 L'attribut du COD

Il attribue une caractéristique au COD.

→ Un nombre limité de verbes permet d'introduire des attributs du COD :

- Les verbes de jugement : trouver, juger, croire, tenir... pour..., considérer ... comme..., regarder... comme..., tenir... pour..., traiter ...
- Les verbes d'appréciation, de choix ou de préférence : préférer, choisir, aimer, acheter...
- Les verbes de production et de transformation : faire, rendre...
- Les verbes donnant un titre ou un nom : élire, nommer, désigner...

Ex. *Claude Gueux a dirigé un plan d'évasion **aussi hardi qu'habile**.*

→

2. Caractériser à l'aide d'une expansion du nom

2.1 Le complément de détermination du nom

Il s'agit d'un groupe nominal relié au nom caractérisé par la préposition de.

Ex. *Gueux est revêtu de la triste livrée de Clairvaux*

On peut également trouver :

- un pronom ou un groupe pronominal
- un verbe à l'infinitif ou un groupe infinitif
- un adverbe ou un groupe adverbial

2.2 L'épithète

Il s'agit principalement d'un adjectif qualificatif.

Ex. *Il a tenté d'assassiner **le malheureux gardien***

Peuvent également être épithètes :

- un participe (présent ou passé) employé comme adjectif qualificatif
- un déterminant numéral ordinal (premier, deuxième ...)

On distingue l'épithète liée qui est directement accolée au nom caractérisé de l'épithète détachée.

Ex. *Sa figure est **douce et régulière***

2.3 L'apposition

L'apposition se reconnaît principalement au fait qu'elle établit un rapport d'équivalence entre ce qu'elle désigne et ce que désigne le nom caractérisé.

Elle est séparée du nom caractérisé par une virgule ou un deux-points.

Ex. *Claude Gueux, **honnête ouvrier naguère, voleur désormais**, était une figure digne et grave*

Exercice

Dans les extraits étudiés (1 à 4), trouvez cinq autres exemples de caractérisation du nom, en précisant de quel type il s'agit.

Exemple	Type

Séquence 2 – Objet d'étude : Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques
Séance 3 / Juste un meurtre ou un meurtre juste ?

Capacités	Notions clés
<p>Comprendre la notion de personnage, sa vraisemblance, ses motivations, de son rapport au monde et aux autres.</p> <p>Étudier les moyens spécifiques de rapporter les paroles et les pensées des personnages et les moyens spécifiques pour les rapporter.</p> <p>Comprendre comment le personnage porte le projet de son auteur</p> <p>analyser une stratégie argumentative</p>	<p>Personne et personnage * héros/antihéros *</p> <p>narration/narrateur * Personnage principal/personnage secondaire *</p>

Extrait 5, Claude Gueux, Victor Hugo

Le directeur passa.

— Monsieur ! dit Claude.

Le directeur s'arrêta et se détourna à demi.

— Monsieur, reprit Claude, est-ce que c'est vrai qu'on a changé Albin de quartier ?

— Oui, répondit le directeur.

— Monsieur, poursuivit Claude, j'ai besoin d'Albin pour vivre.

Il ajouta :

— Vous savez que je n'ai pas assez de quoi manger avec la ration de la maison, et qu'Albin partageait son pain avec moi.

— C'était son affaire, dit le directeur.

— Monsieur, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de faire remettre Albin dans le même quartier que moi ?

— Impossible. Il y a décision prise.

— Par qui ?

— Par moi.

— Monsieur D., reprit Claude, c'est la vie ou la mort pour moi, et cela dépend de vous.

— Je ne reviens jamais sur mes décisions.

— Monsieur, est-ce que je vous ai fait quelque chose ?

— Rien.

— En ce cas, dit Claude, pourquoi-me séparez-vous d'Albin ?

— Parce que, dit le directeur.

Cette explication donnée, le directeur passa outre.

Claude baissa la tête et ne répliqua pas. Pauvre lion en cage à qui l'on ôtait son chien !

Extrait 6, Claude Gueux, Victor Hugo

Alors Claude haussa la voix et dit

— Vous savez tous qu'Albin était mon frère. Je n'ai pas assez de ce qu'on me donne ici pour manger :

Même en achetant que du pain avec le peu que je gagne, cela ne suffirait pas. Albin partageait sa ration avec moi ; je l'ai aimé d'abord parce qu'il m'a nourri, ensuite parce qu'il m'a aimé. Le directeur, M. D. , nous a séparés. Cela ne lui faisait rien que nous fussions ensemble ; mais c'est un méchant homme, qui jouit de tourmenter. Je lui ai redemandé Albin. Vous avez vu, il n'a pas voulu. Je lui ai donné jusqu'au 4 novembre pour me rendre Albin. Il m'a fait mettre au cachot pour avoir dit cela. Moi, pendant ce temps-là, je l'ai jugé et je l'ai condamné à mort. Nous sommes au 4 novembre. Il viendra dans deux heures faire sa tournée. Je vous préviens que je vais le tuer. Avez-vous quelque chose à dire à cela ?

Extrait 7, Claude Gueux

Monsieur le directeur, dit Claude avec une voix qui eût attendri le démon, je vous en supplie, remettez Albin avec moi, vous verrez comme je travaillerai bien. Vous qui êtes libre, cela vous est égal, vous ne savez pas ce que c'est qu'un ami ; mais, moi, je n'ai que les quatre murs de ma prison. Vous pouvez aller et venir, vous ; moi je n'ai qu'Albin. Rendez-le-moi. Albin me nourrissait, vous le savez bien. Cela ne vous coûterait que la peine de dire oui. Qu'est-ce que cela vous fait qu'il y ait dans la même salle un homme qui s'appelle Claude Gueux et un autre qui s'appelle Albin ? Car ce n'est pas plus compliqué que cela. Monsieur le directeur, mon bon monsieur D. , je vous supplie vraiment, au nom du ciel !

Claude n'en avait peut-être jamais tant dit à la fois à un geôlier. Après cet effort, épuisé, il attendit.

Le directeur répliqua avec un geste d'impatience

— Impossible. C'est dit. Voyons, ne m'en reparle plus. Tu m'ennuies.

Et, comme il était pressé, il doubla le pas. Claude aussi. En parlant ainsi, ils étaient arrivés tous deux près de la porte de sortie ; les quatrevingts voleurs regardaient et écoutaient, haletants.

Claude toucha doucement le bras du directeur.

— Mais au moins que je sache pourquoi je suis condamné à mort. Dites-moi pourquoi vous l'avez séparé de moi.

— Je te l'ai déjà dit, répondit le directeur, parce que.

Et, tournant le dos à Claude, il avança la main vers le loquet de la porte de sortie.

À la réponse du directeur, Claude avait reculé d'un pas. Les quatrevingts statues qui étaient là virent sortir de son pantalon sa main droite avec la hache. Cette main se leva, et, avant que le directeur eût pu pousser un cri, trois coups de hache, chose affreuse à dire, assénés tous les trois dans la même

entaille, lui avaient ouvert le crâne. Au moment où il tombait à la renverse, un quatrième coup lui balafré le visage ; puis, comme une fureur lancée ne s'arrête pas court, Claude Gueux lui fendit la cuisse droite d'un cinquième coup inutile. Le directeur était mort.

Alors Claude jeta la hache et cria : *À l'autre maintenant !* L'autre, c'était lui. On le vit tirer de sa veste les petits ciseaux de « sa femme, » et, sans que personne songeât à l'en empêcher, il se les enfonça dans la poitrine. La laine était courte, la poitrine était profonde. Il y fouilla longtemps et à plus de vingt reprises en criant — Coeur de damné, je ne te trouverai donc pas ! — Et enfin il tomba baigné dans son sang, évanoui sur le mort.

Lequel des deux était la victime de l'autre ?

Fil rouge : Afin de constituer le dossier de défense de votre client, vous demandez à ses co-détenus de témoigner de la scène à laquelle ils ont assisté. Si aucun ne souhaite participer au procès, le condamné Faillette souhaite tout de même défendre son camarade et vous adresse une lettre pour témoigner des circonstances dans lesquelles s'est déroulé le meurtre. Il décrit la scène et s'exprime sur les raisons qui ont poussé Claude Gueux au crime.

Pièce du dossier n°3.

Séquence 2 – Objet d'étude : Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques	
Séance 3 / Juste un meurtre ou un meurtre juste ?	
Capacités	Notions clés
<p>Comprendre la notion de personnage, sa vraisemblance, ses motivations, de son rapport au monde et aux autres.</p> <p>Étudier les moyens spécifiques de rapporter les paroles et les pensées des personnages et les moyens spécifiques pour les rapporter.</p> <p>Comprendre comment le personnage porte le projet de son auteur</p> <p>analyser une stratégie argumentative</p>	<p>Personne et personnage * héros/antihéros *</p> <p>narration/narrateur * Personnage principal/personnage secondaire *</p>

A l'aide **l'extrait 5**

Quel élément perturbateur vient bouleverser la vie de Claude Gueux ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Comment le directeur explique-t-il sa décision de séparer les deux hommes ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Étude de la langue : Qu'apporte ici au récit l'usage du discours direct ?

.....

.....

.....

.....

.....

A l'aide de **l'extrait 6**

Pourquoi CG réclame-t-il le retour de son camarade ?

.....

.....

.....

.....

Par quels procédés Victor Hugo retranscrit-il l'attachement de CG à Albin ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En quoi cette scène renforce-t-elle l'image de CG aux yeux du lecteur ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Analysez **l'extrait 7**

Quels moyens utilise CG pour obtenir ce qu'il veut ? quelle est la réaction du directeur ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

En quoi cette scène constitue-t-elle un semblant de procès qui renverse les positions des personnages et particulièrement de Claude Gueux ? Pour répondre à cette question appuyez-vous sur les champs lexicaux et attribuez un rôle à chacun : juge, accusé, jury.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Séquence 2 – Objet d'étude : Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques	
Séance 4 / Et justice pour tous ?	
Capacités	Notions clés
Comprendre le regard que porte l'auteur sur son personnage pour inscrire le récit dans un contexte idéologique analyser une stratégie argumentative	Personne et personnage * héros/antihéros * effet personnage * identification/distanciation *intigue * fiction/réalité *

Extrait 8, Claude Gueux, Victor Hugo

Le 16 mars 1832, il parut, étant parfaitement guéri, devant la cour d'assises de Troyes. Tout ce que la ville peut donner de foule était là.

Claude eut une bonne attitude devant la cour. Il s'était fait raser avec soin, il avait la tête nue, il portait ce morne habit des prisonniers de Clairvaux, mi-parti de deux espèces de gris.

Le procureur du roi avait encombré la salle de toutes les baïonnettes de l'arrondissement, « afin, dit-il à l'audience, de contenir tous les scélérats qui devaient figurer comme témoins dans cette affaire. »

Lorsqu'il fallut entamer les débats, il se présenta une difficulté singulière. Aucun des témoins des événements du 4 novembre ne voulait déposer contre Claude. Le président les menaça de son pouvoir discrétionnaire. Ce fut en vain. Claude alors leur commanda de déposer. Toutes les langues se délièrent. Ils dirent ce qu'ils avaient vu.

Claude les écoutait tous avec une profonde attention. Quand l'un d'eux, par oubli, ou par affection pour Claude, omettait des faits à la charge de l'accusé, Claude les rétablissait.

De témoignage en témoignage, la série des faits que nous venons de développer se déroula devant la cour.

Il y eut un moment où les femmes qui étaient là pleurèrent. L'huissier appela le condamné **Albin**. C'était son tour de déposer. Il **entra en chancelant** ; il **sanglotait**. Les gendarmes ne purent empêcher qu'il **n'allât tomber dans les bras de Claude**. Claude le soutint et *dit en souriant au procureur du roi — Voilà un scélérat qui partage son pain avec ceux qui ont faim.*

— Puis il baisa la main d'Albin.

La liste des témoins épuisée, monsieur le procureur du roi se leva et prit la parole en ces termes — Messieurs les jurés, la société serait ébranlée jusque dans ses fondements, si la vindicte publique n'atteignait pas les grands coupables comme celui qui, etc.

Extrait 9, Claude Gueux, Victor Hugo.

Il paraît que ce pauvre ouvrier contenait bien plutôt un orateur qu'un assassin. Il parla debout, avec une voix pénétrante et bien ménagée, avec un œil clair, honnête et résolu, avec un geste presque toujours le même, mais plein d'empire. Il dit les choses comme elles étaient, simplement, sérieusement, sans charger ni amoindrir, convint de tout, regarda l'article 296 en face, et posa sa tête dessous. Il eut des moments de véritable haute éloquence qui faisaient remuer la foule, et où l'on se répétait à l'oreille dans l'auditoire ce qu'il venait de dire.

Cela faisait un murmure pendant lequel Claude reprenait haleine en jetant un regard fier sur les assistants.

Dans d'autres instants, cet homme qui ne savait pas lire était doux, poli, choisi, comme un lettré ; puis, par moments encore, modeste, mesuré, attentif, marchant pas à pas dans la partie irritante de la discussion, bienveillant pour les juges.

Une fois seulement, il se laissa aller à une secousse de colère. Le procureur du roi avait établi dans le discours que nous avons cité en entier que Claude Gueux avait assassiné le directeur des ateliers sans voie de fait ni violence de la part du directeur, par conséquent *sans provocation*.

— Quoi ! s'écria Claude, je n'ai pas été provoqué ! Ah ! oui, vraiment, c'est juste, je vous comprends. Un homme ivre me donne un coup de poing, je le tue, j'ai été provoqué, vous me faites grâce, vous m'envoyez aux galères. Mais *un homme qui n'est pas ivre et qui a toute sa raison me comprime le cœur pendant quatre ans, m'humilie pendant quatre ans, me pique tous les jours, toutes les heures, toutes les minutes, d'un coup d'épingle à quelque place inattendue pendant quatre ans ! J'avais une femme pour qui j'ai volé, il me torture avec cette femme ; j'avais un enfant pour qui j'ai volé, il me torture avec cet enfant ; je n'ai pas assez de pain, un ami m'en donne, il m'ôte mon ami et mon pain. Je redemande mon ami, il me met au cachot. Je lui dis vous, à lui mouchard, il me dit tu. Je lui dis que je souffre, il me dit que je l'ennuie. Alors que voulez-vous que je fasse ? Je le tue. C'est bien, je suis un monstre, j'ai tué cet homme, je n'ai pas été provoqué, vous me coupez la tête. Faites.*

Mouvement sublime, selon nous, qui faisait tout à coup surgir, au-dessus du système de la provocation matérielle, sur lequel s'appuie l'échelle mal proportionnée des circonstances atténuantes, toute une théorie de la provocation morale oubliée par la loi.

Les débats fermés, le président fit son résumé impartial et lumineux. Il en résulta ceci. Une vilaine vie. Un monstre en effet. Claude Gueux avait commencé par vivre en concubinage avec une fille publique, puis il avait volé, puis il avait tué. Tout cela était vrai.

Au moment d'envoyer les jurés dans leur chambre, le président demanda à l'accusé s'il avait quelque chose à dire sur la position des questions.

— Peu de chose, dit Claude. Voici, pourtant. Je suis un voleur et un assassin ; j'ai volé et tué. Mais pourquoi ai-je volé ? pourquoi ai-je tué ? Posez ces deux questions à côté des autres, messieurs les jurés.

Après un quart d'heure de délibération, sur la déclaration des douze champenois qu'on appelait *messieurs les jurés*, Claude Gueux fut condamné à mort.

Il est certain que, dès l'ouverture des débats, plusieurs d'entre eux avaient remarqué que l'accusé s'appelait *Gueux*, ce qui leur avait fait une impression profonde. On lut son arrêt à Claude, qui se contenta de dire :
 — C'est bien. Mais pourquoi cet homme a-t-il volé ? Pourquoi cet homme a-t-il tué ? Voilà deux questions auxquelles ils ne répondent pas.

Fil rouge : « Après ce discours mémorable, l'avocat de Claude parla. » Vous avez passé de nombreuses heures avec votre client et êtes convaincu qu'il ne mérite pas la peine de mort. Vous préparez votre plaidoirie pour la cour.

Pièce du dossier n°4.

Séquence 2 – Objet d'étude : Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques	
Séance 4 / Et justice pour tous ? Une parodie de justice	
Capacités	Notions clés
Comprendre le regard que porte l'auteur sur son personnage pour inscrire le récit dans un contexte idéologique analyser une stratégie argumentative	Personne et personnage * héros/antihéros * effet personnage * identification/distanciation *intigue * fiction/réalité *

A l'aide de **l'extrait 8**

Commentez l'attitude du procureur dans ce début de procès.

.....

.....

.....

.....

.....

Quels éléments marquent la critique de l'auteur vis-à-vis de la justice de son époque ? Appuyez-vous sur le vocabulaire utilisé, et le travail d'opposition entre le procureur et Claude Gueux.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Comment Victor Hugo joue-t-il à nouveau sur les oppositions entre Claude Gueux et une figure de l'autorité (le procureur ici) pour mettre en valeur son personnage ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

« Les femmes qui étaient là pleurèrent » : Il y a ici une ellipse, quel élément n'est pas raconté ? pourquoi ?

Def. l'ellipse narrative consiste à passer sous silence une période de temps, c'est-à-dire à ne pas en raconter les événements. Il s'agit donc d'une accélération du récit.

.....

.....

.....

.....

A l'aide de **l'extrait 9**

Pourquoi peut-on dire que ce nouveau portrait de CG par Hugo est un éloge ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Etudiez le vocabulaire utilisé et les procédés littéraires dans la première prise de parole de Claude. Pourquoi peut-on dire de lui qu'il représente une figure sociale de son époque ? Rem. Une figure sociale est un personnage qui incarne les caractéristiques essentielles de la société dans laquelle il vit.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Synthétisez : Comment l'auteur utilise-t-il son personnage dans cette scène pour s'exprimer ? Que dénonce-t-il ? Étudiez notamment l'usage des questions dans la prise de parole du détenu.

Séquence 2 – Objet d'étude : Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques	
Séance 5 / Soigner la maladie du siècle ? Pour mieux comprendre le projet de l'auteur	
Capacités	Notions clés
Comprendre le regard que porte l'auteur sur son personnage pour inscrire le récit dans un contexte idéologique analyser une stratégie argumentative	Personne et personnage * narration narrateur * identification, distanciation. * fiction/réalité *

Extrait 10, Claude Gueux, Victor Hugo

Messieurs des centres, messieurs des extrémités, le gros du peuple souffre !
Que vous l'appeliez république ou que vous l'appeliez monarchie, le peuple souffre, ceci est un fait.
Le peuple a faim, le peuple a froid. La misère le pousse au crime ou au vice, selon le sexe. Ayez pitié du peuple, à

qui le bagne prend ses fils, et le lupanar ses filles. Vous avez trop de forçats, vous avez trop de prostituées. Que prouvent ces deux ulcères ? Que le corps social a un vice dans le sang. Vous voilà réunis en consultation au chevet du malade ; occupez-vous de la maladie.

Cette maladie, vous la traitez mal. Étudiez-là mieux. Les lois que vous faites, quand vous en faites, ne sont que des palliatifs et des expédients. Une moitié de vos codes est routine, l'autre moitié empirisme.

La flétrissure était une cautérisation qui gangrenait la plaie ; peine insensée que celle qui pour la vie scellait et rivait le crime sur le criminel ! qui en faisait deux amis, deux compagnons, deux inséparables !

Le bagne est un vésicatoire absurde qui laisse résorber, non sans l'avoir rendu pire encore, presque tout le mauvais sang qu'il extrait. La peine de mort est une amputation barbare.

Or, flétrissure, bagne, peine de mort, trois choses qui se tiennent. Vous avez supprimé la flétrissure ; si vous êtes logiques, supprimez le reste.

Le fer rouge, le boulet et le couperet, c'étaient les trois parties d'un syllogisme.

Vous avez ôté le fer rouge ; le boulet et le couperet n'ont plus de sens. Farinace était atroce ; mais il n'était pas absurde.

Démontez-moi cette vieille échelle boiteuse des crimes et des peines, et refaites-la. Refaites votre pénalité, refaites vos codes, refaites vos prisons, refaites vos juges. Remettez les lois au pas des mœurs.

Messieurs, il se coupe trop de têtes par an en France. Puisque vous êtes en train de faire des économies, faites-en là-dessus.

Puisque vous êtes en verve de suppressions, supprimez le bourreau. Avec la solde de vos quatre-vingts bourreaux, vous payerez six cents maîtres d'école.

Songez au gros du peuple. Des écoles pour les enfants, des ateliers pour les hommes. Savez-vous que la France est un des pays de l'Europe où il y a le moins de natifs qui sachent lire ! Quoi ! là Suisse sait lire, la Belgique. sait lire, le Danemark sait lire, la Grèce sait lire, l'Irlande sait lire, et la France ne sait pas lire ? c'est une honte.

Allez dans les bagnes. Appelez autour de vous toute la chiourme. Examinez un à un tous ces damnés de la loi humaine. Calculez l'inclinaison de tous ces profils, tâtez tous ces crânes. Chacun de ces hommes tombés a au-dessous de lui son type bestial ; il semble que chacun d'eux soit le point d'intersection de telle ou telle espèce animale avec l'humanité. Voici le loup-cervier, voici le chat, voici le singe, voici le vautour, voici la hyène. Or, de ces pauvres têtes mal conformées, le premier tort est à la nature sans doute, le second à l'éducation.

La nature a mal ébauché, l'éducation a mal retouché l'ébauche. Tournez vos soins de ce côté. Une bonne éducation au peuple. Développez de votre mieux ces malheureuses têtes, afin que l'intelligence qui est dedans puisse grandir.

Les nations ont le crâne bien ou mal fait selon leurs institutions.

Rome et la Grèce avaient le front haut. Ouvrez le plus que vous pourrez l'angle facial du peuple.

Quand la France saura lire, ne laissez pas sans direction cette intelligence que vous aurez développée. Ce serait un autre désordre. L'ignorance vaut encore mieux que la mauvaise science. Non. Souvenez-vous qu'il y a un livre plus philosophique que le *Compère Mathieu*, plus populaire que le *Constitutionnel*, plus éternel que la charte de 1830 ; c'est l'écriture sainte. Et ici un mot d'explication.

Quoi que vous fassiez, le sort de la grande foule, de la multitude, de la *majorité*, sera toujours relativement pauvre, et malheureux, et triste. À elle le dur travail, les fardeaux à pousser, les fardeaux à traîner, les fardeaux à porter.

Examinez cette balance : toutes les jouissances dans le plateau du riche, toutes les misères dans le plateau du pauvre. Les deux parts ne sont-elles pas inégales ? La balance ne doit-elle pas nécessairement pencher, et l'état avec elle ?

Et maintenant dans le lot du pauvre, dans le plateau des misères, jetez la certitude d'un avenir céleste, jetez l'aspiration au bonheur éternel, jetez le paradis, contre-poids magnifique ! Vous rétablissez l'équilibre. La part du pauvre est aussi riche que la part du riche. C'est ce que savait Jésus, qui en savait plus long que Voltaire.

Donnez au peuple qui travaille et qui souffre, donnez au peuple, pour qui ce monde-ci est mauvais, la croyance à un meilleur monde fait pour lui. Il sera tranquille, il sera patient. La patience est faite d'espérance.

Doncensemencez les villages d'évangiles. Une bible par cabane. Que chaque livre et chaque champ produisent à eux deux un travailleur moral.

La tête de l'homme du peuple, voilà la question. Cette tête est pleine de germes utiles. Employez pour la faire mûrir et venir à bien ce qu'il y a de plus lumineux et de mieux tempéré dans la vertu.

Tel a assassiné sur les grandes routes qui, mieux dirigé, eût été le plus excellent serviteur de la cité.

Cette tête de l'homme du peuple, cultivez-la, défrichez-la, arrosez-la, fécondez-la, éclairez-la, moralisez-la, utilisez-la ; vous n'aurez pas besoin de la couper.

Fil rouge : Vous n'avez pas réussi à sauver la vie de votre client, vous avez cependant pris conscience qu'il vous fallait agir contre la peine de mort pour une justice plus humaine. Vous rédigez un apologue à l'intention du peuple et de ses dirigeants.

Pièce du dossier n°5.

Supports pour préparer l'écrit.

Le discours de Robespierre : [http://www.litteratureaudio.net/mp3/Maximilien_de_Robespierre -
_Discours sur la peine de mort.mp3](http://www.litteratureaudio.net/mp3/Maximilien_de_Robespierre_-_Discours_sur_la_peine_de_mort.mp3)

Le discours de Robert Badinter : <https://www.youtube.com/watch?v=waM7DsuhX28>

Support pour préparer l'écrit : Exemple du plaidoyer de l'avocat de Flaubert, procès 1857.

Messieurs, M. Gustave Flaubert est accusé devant vous d'avoir fait un mauvais livre, d'avoir, dans ce livre, outragé la morale publique et la religion. M. Gustave Flaubert est auprès de moi ; il affirme devant vous qu'il a fait un livre honnête ; il affirme devant vous que la pensée de son livre, depuis la première ligne jusqu'à la dernière, est une pensée morale, religieuse, et que, si elle n'était pas dénaturée (nous avons vu pendant quelques instants ce que peut un grand talent pour dénaturer une pensée), elle serait (et elle reviendra tout à l'heure) pour vous ce qu'elle a été déjà pour les lecteurs du livre, une pensée éminemment morale et religieuse pouvant se traduire par ces mots : l'excitation à la vertu par l'horreur du vice.

Je vous apporte ici l'affirmation de M. Gustave Flaubert, et je la mets hardiment en regard du réquisitoire du ministère public, car cette affirmation est grave ; elle l'est par la personne qui l'a faite, elle l'est par les circonstances qui ont présidé à l'exécution du livre que je vais vous faire connaître.

L'affirmation est déjà grave par la personne qui la fait, et, permettez-moi de vous le dire, M. Gustave Flaubert n'était pas pour moi un inconnu qui eût besoin auprès de moi de recommandations, qui eût des renseignements à me donner, je ne dis pas sur sa moralité, mais sur sa dignité. Je viens ici, dans cette enceinte, remplir un devoir de conscience, après avoir lu le livre, après avoir senti s'exhaler par cette lecture tout ce qu'il y a en moi d'honnête et de profondément religieux. Mais, en même temps que je viens remplir un devoir de conscience, je viens remplir un devoir d'amitié. Je me rappelle, je ne saurais oublier que son père a été pour moi un vieil ami. [...]

Le ministère public, résumant son opinion sur Madame Bovary, a dit : Le second titre de cet ouvrage est : Histoire des adultères d'une femme de province. Je proteste énergiquement contre ce titre. Il me prouverait à lui seul, si je ne l'avais pas senti d'un bout à l'autre de votre réquisitoire, la préoccupation sous l'empire de laquelle vous avez constamment été. [...]

Maintenant, qu'est-ce que M. Gustave Flaubert a voulu peindre ? D'abord une éducation donnée à une femme au-dessus de la condition dans laquelle elle est née, comme il arrive, il faut bien le dire, trop souvent chez nous ; ensuite, le mélange d'éléments disparates qui se produit ainsi dans l'intelligence de la femme, et puis, quand vient le mariage, comme le mariage ne se proportionne pas à l'éducation, mais aux conditions dans lesquelles la femme est née, l'auteur a expliqué tous les faits qui se passent dans la position qui lui est faite.

Et prenez bien garde à une chose: M. Flaubert n'est pas un homme qui vous peint un charmant adultère, pour faire arriver ensuite le Deus ex machina, non ; vous avez sauté trop vite de la page que vous avez lue à la dernière. L'adultère, chez lui, n'est qu'une suite de tourments, de regrets, de remords ; et puis il arrive à une expiation finale, épouvantable. Elle est excessive. Si M. Flaubert pêche, c'est par l'excès, et je vous dirai tout à l'heure de qui est ce mot. L'expiation ne se fait pas attendre ; et c'est en cela que le livre est éminemment moral et utile, c'est qu'il ne promet pas à la jeune femme quelques-unes de ces belles années au bout desquelles elle peut dire : après cela, on peut mourir. Non ! Dès le second jour arrive l'amertume, la désillusion. Le dénouement pour la moralité se trouve à chaque ligne du livre. [...]

Maintenant, comment une œuvre pareille a-t-elle pu encourir une poursuite ? Voulez-vous me permettre de vous le dire ? [...]

Eh bien, soit ! Nous n'aurons pas publié le livre avec nos notes et nos observations, mais si votre première lecture, messieurs, vous avait laissé un doute, je vous le demande en grâce, vous en feriez une seconde.

Vous aimez, vous voulez la vérité ; vous ne pouvez pas être de ceux qui, quand on leur porte deux lignes de l'écriture d'un homme, sont assurés de le faire pendre à quelque condition que ce soit. Vous ne voulez pas qu'un homme soit jugé sur des découpures, plus ou moins habilement faites. Vous ne voulez pas cela ; vous ne voulez pas nous priver des ressources ordinaires de la défense. Eh bien ! vous avez le livre, et quoique ce soit moins commode que ce que nous voulions faire, vous ferez vous-mêmes les divisions, les observations, les rapprochements, parce que vous voulez la vérité et qu'il faut que ce soit la vérité qui serve de base à votre jugement, et la vérité sortira de l'examen sérieux du livre.

Cependant je ne puis pas m'en tenir là. Le ministère public attaque le livre, il faut que je prenne le livre même pour le défendre, que je complète les citations qu'il en a faites, et que, sur chaque passage incriminé, je montre le néant de l'incrimination ; ce sera toute ma défense.

Je n'essayerai pas, assurément, d'opposer aux appréciations élevées, animées, pathétiques, dont le ministère public a entouré tout ce qu'il a dit, des appréciations du même genre ; la défense n'aurait pas le droit de prendre de telles allures ; elle se contentera de citer les textes tels qu'ils sont. [...]

Vous n'êtes pas de ceux qui condamnent des livres sur quelques lignes, vous êtes de ceux qui jugent avant tout la pensée, les moyens de mise en œuvre, et qui vous poserez cette question par laquelle j'ai commencé ma plaidoirie, et par laquelle je la finis : La lecture d'un tel livre donne-t-elle l'amour du vice, inspire-t-elle l'horreur du vice ? L'expiation si terrible de la faute ne pousse-t-elle pas, n'excite-t-elle pas à la vertu ? La lecture de ce livre ne peut pas produire sur vous une impression autre que celle qu'elle a produite sur nous, à savoir : que ce livre est excellent dans son ensemble, et que les détails en sont irréprochables. Toute la littérature classique nous autorisait à des peintures et à des scènes bien autres que celles que nous nous sommes permises. Nous aurions pu, sous ce rapport, la prendre pour modèle, nous ne l'avons pas fait ; nous nous sommes imposé une sobriété dont vous nous tiendrez compte. Que s'il était possible que, par un mot ou par un autre, M. Flaubert eût dépassé la mesure qu'il s'était imposée, je n'aurais pas seulement à vous rappeler que c'est une première œuvre, mais j'aurais à vous dire qu'alors même qu'il se serait trompé, son erreur serait sans dommage pour la morale publique. Et le faisant venir en police correctionnelle – lui, que vous connaissez maintenant un peu par son livre, lui que vous aimez déjà un peu, j'en suis sûr, et que vous aimeriez davantage si vous le connaissiez davantage, – est bien assez, il est déjà trop cruellement puni. A vous maintenant de statuer. Vous avez jugé le livre dans son ensemble et dans ses détails ; il n'est pas possible que vous hésitez !

Février 1857

Séquence 2 – Objet d'étude : Lire et suivre un personnage : itinéraires romanesques

Séance 5 / Soigner la maladie du siècle ?

Capacités	Notions clés
Comprendre le regard que porte l'auteur sur son personnage pour inscrire le récit dans un contexte idéologique analyser une stratégie argumentative	Personne et personnage * narration narrateur * identification, distanciation. * fiction/réalité *

Lisez **l'extrait 10.**

A qui VH adresse-t-il ce discours ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

De quoi souffre le peuple selon lui ? Analysez les causes de la misère du peuple.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Comment VH propose-t-il de soigner la maladie du siècle ? Appuyez votre réponse sur la métaphore filée utilisée par l'auteur dans la seconde partie du texte.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Séance 1

Compétences évaluées	Remarques	A	B	C	D	NE
<p>Vous avez repéré et synthétisé différentes informations.</p> <p>La structure des phrases est globalement correcte et l'orthographe respectée</p>						

Le lexique utilisé est approprié						
----------------------------------	--	--	--	--	--	--

Séance 2

Compétences évaluées	Remarques	A	B	C	D	NE
<p>Vous faites un portrait physique et moral de Claude Gueux (description physique, manière de s'exprimer, ...).</p> <p>Vous utilisez des modalisateurs.</p> <p>Vous utilisez au moins deux figures d'opposition.</p> <p>La structure des phrases est globalement correcte et l'orthographe respectée</p> <p>Le lexique utilisé est approprié</p>						

Séance 3

Compétences évaluées	Remarques	A	B	C	D	NE
<p>Vous réécrivez l'argumentaire de CG en adoptant un point de vue extérieur.</p> <p>Les actes de CG sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrits avec précision : <i>Vous utilisez le discours rapporté pour décrire les échanges entre CG et le directeur.</i> - Justifiés - Cohérents avec la nouvelle <p>La structure des phrases est globalement correcte et l'orthographe respectée</p> <p>Le lexique utilisé est approprié</p>						

--	--	--	--	--	--	--

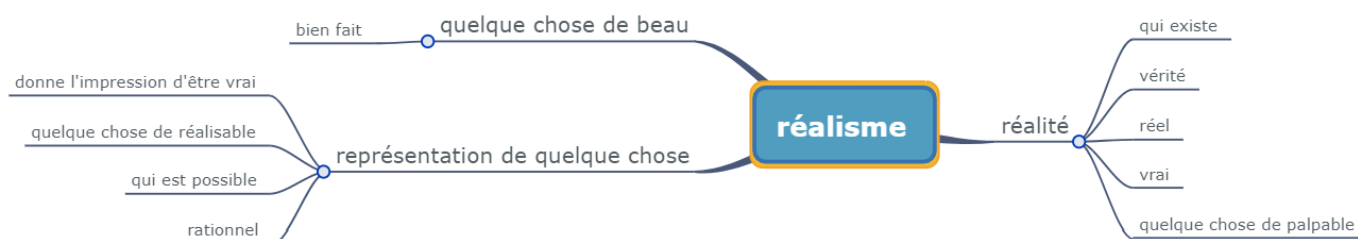
Séance 4

Compétences évaluées	Remarques	A	B	C	D	NE
<p>Vous respectez la situation d'énonciation.</p> <p>Vous utilisez des procédés de l'éloquence.</p> <p>La structure des phrases est globalement correcte et l'orthographe respectée</p> <p>Le lexique utilisé est approprié</p>						

Séance 5

Compétences évaluées	Remarques	A	B	C	D	NE
<p>Vous présentez au moins 3 arguments contre la peine de mort.</p> <p>Vous utilisez les documents et textes étudiés pour appuyer votre argumentation.</p> <p>Pour aller plus loin : vous utilisez des connaissances personnelles</p> <p>La structure des phrases est globalement correcte et l'orthographe respectée</p> <p>Le lexique utilisé est approprié</p>						

Objet d'étude : Lire et suivre un personnage : Itinéraires romanesques
Titre de séquence : Claude Gueux, une figure de l'injustice ?
Pb. de séquence : un personnage réel, réaliste, véridique, authentique ?



Cette carte mentale peut être travaillée par différents groupes d'élèves pour chaque terme de la problématique.

<p>Séance 1 / Du fait divers à la nouvelle, une œuvre réaliste ?</p>	<p><u>Les apports du réalisme</u> Victor Hugo s'est inspiré d'un fait divers afin d'ancrer l'histoire dans le réel, et donner plus de force à son discours. <i>« Faire vrai consiste donc à donner l'illusion complète du vrai, suivant la logique ordinaire des faits, et non à les transcrire servilement dans le pêle-mêle de leur succession. J'en conclus donc que les réalistes de talent devraient s'appeler plutôt des illusionnistes. » (Guy de Maupassant)</i></p> <p>→ Il s'attache à représente le monde carcéral tel qu'il est, sans l'idéaliser. Tout comme les écrivains réalistes, il situe donc son histoire dans un cadre spatio-temporel bien défini en donnant des noms de lieux existants et des dates.</p>
<p>Séance 2 / Un délit de « sale gueule » ?</p>	<p><u>Une savante galerie de portraits : la fonction argumentative du portrait.</u> VH oppose le passé et le présent pour montrer qui était Claude Gueux et ce que la société en a fait. C'est un homme fait de contradictions mais que VH met malgré tout en valeur. Le portrait du directeur, tout comme celui de Claude Gueux, est construit sur des oppositions mais le vocabulaire est majoritairement péjoratif. Ce portrait a une fonction argumentative : de victime innocente, le directeur devient <u>un</u> personnage détestable. L'objectif de l'auteur est de rendre CG plus attachant aux yeux du lecteur et d'atténuer (de légitimer ?) son crime. Il introduit aussi le co-détenu de CG. Albin est un jeune homme timide à l'apparence frêle. Son portrait est construit <u>en opposition</u> avec celui de CG. Ce personnage vient renforcer l'image de CG en révélant son humanité, il verse même une larme devant le jeune homme.</p> <p>→ Le portrait a bien ici encore une fonction argumentative. Par le biais de sa relation avec Albin, il permet de rendre CG plus aimable, au sens premier du terme, et plus humain aux yeux des lecteurs. Albin est la part d'humanité de CG.</p>
<p>Séance 3 / Juste un meurtre ou un meurtre juste ?</p>	<p><u>Jouer sur la corde sensible</u> VH utilise la scène du dialogue entre le directeur et CG pour renforcer encore l'image du prisonnier auprès du lecteur. En effet, cette scène met en valeur CG en le présentant comme quelqu'un de sensible (attachement à Albin), ouvert au dialogue et prêt à discuter.</p>

	<p>Une fois de plus VH joue sur l'image négative du directeur pour faire passer CG pour la victime et non pour le bourreau.</p> <p>Puis il présente le détenu comme un homme sensible et blessé dans ses sentiments. Le lecteur finit par avoir de l'empathie pour CG.</p> <p>→ La tirade de CG termine par une question rhétorique (qui n'attend pas de réponse), « Avez-vous quelque chose à dire à cela ? » adressée à ses codétenus mais aussi, et surtout, au lecteur. C'est l'auteur lui-même qui interroge le lecteur à travers la voix de CG.</p>
<p>Séance 4 /Et justice pour tous ?</p>	<p><u>Une parodie de justice</u></p> <p>Tout comme dans le reste de la nouvelle, Victor Hugo joue une fois encore sur les oppositions entre les personnages. Ainsi, CG apparaît fort, calme et serein. De plus, VH continue de jouer sur les oppositions entre CG et le procureur, une autre figure de l'autorité, afin de le mettre en valeur et de le présenter comme l'homme fort.</p> <p>L'apparition d'Albin a une fois de plus une fonction symbolique : révéler la part d'humanité de CG.</p> <p>Il utilise cependant une ellipse afin de ne pas revenir sur les faits qui sont reprochés à CG et qui pourrait le desservir aux yeux du lecteur s'ils étaient rappelés avec trop de détails.</p> <p>Ce dernier portrait de CG rédigé par VH est un véritable éloge, insistant là encore sur son statut de victime.</p> <p>Ce statut est d'ailleurs renforcé dans son discours final. Ses questions ont pour but de faire réfléchir le lecteur aux raisons qui ont mené cet homme à avoir une telle vie.</p> <p>→ Enfin, VH s'exprime lui-même de manière directe dans ce texte et exprime clairement son projet d'écriture : dénoncer un système judiciaire qu'il considère injuste.</p>